

En quoi voter SUD a (aussi) du sens pour les ingénieurs et cadres

Il n'est pas rare de constater, en discutant avec des ingénieurs et cadres, que ceux-ci peuvent avoir de SUD l'image d'un syndicat contestataire, dans l'excès.

Etre cadre et être sympathisant de SUD seraient donc incompatibles ? C'est oublier que SUD ne fait qu'exprimer une indignation légitime face à certaines décisions de la direction de notre entreprise.

Or, exprimer son indignation, cela doit s'entendre et se voir.

- d'une part pour partager cette situation entre salariés et préparer l'action ensemble,
- d'autre part pour montrer à nos dirigeants que tout n'est pas acceptable.

L'indignation s'exprime donc de façon sonore lors des prises de parole dans la Ruche, et avec ses propres mots dans les tracts. S'il y a excès, il ne fait que traduire la force de cette indignation ! Car on peut douter de la « *capacité d'indignation* » mise en avant par un syndicat dans son tract de campagne, syndicat qui a déserté depuis bien longtemps les marches du hall de la Ruche...



L'ancien Résistant, **Stéphane Hessel**, dans son essai paru en 2010 "*Indignez-vous !*" rappelle opportunément qu'il est sain de s'indigner, en en faisant même un devoir de chaque individu :

« La pire des attitudes est l'indifférence, dire « je n'y peux rien, je me débrouille ».

« En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence.»

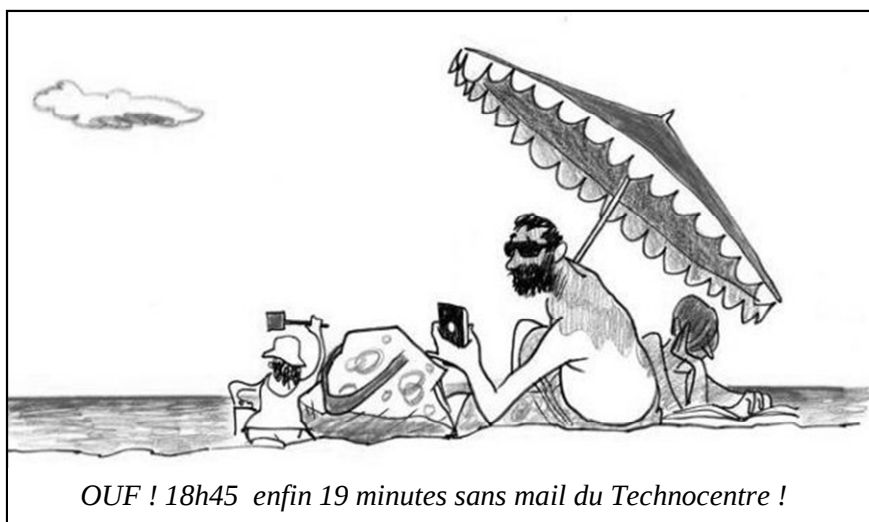
Stéphane Hessel rappelle également que derrière l'indignation, la réflexion n'est jamais très loin, se traduisant dans l'engagement et l'action. Ainsi SUD propose autant qu'il s'oppose.

LES SUJETS D'INDIGNATION DANS L'ENTREPRISE NE MANQUENT PAS !

Certains touchent plus spécifiquement les ingénieurs & cadres.

Comment ne pas s'indigner par exemple face aux points suivants :

- l'affaire de faux espionnage et le traitement réservé aux 3 cadres ...
- la pression pour prendre le 22 décembre 2011, au nom de l'intérêt vital de l'entreprise,
- les quatre jours de CEF perdus avec l'accord compétitivité,
- le job dé-grading,
- Pour les chefs d'UET, le cascading de responsabilités est toujours grandissant, sans moyens pour les assumer,
- le cas des cadres qui peuvent avoir jusqu'à 200j sur leur compte transitoire et qui ne pourront certainement pas les prendre avant la date limite, en raison d'une surcharge de travail due aux « départs volontaires » et « Dispenses d'Activités »,
- les mobilités non respectueuses des volontés du salarié,
- le 2 poids 2 mesures dans la répartition des richesses (salaires bloqués, prime de partage des profits ridicule pour les uns, revenus extravagants et progression des dividendes pour les autres),
- écart de salaire femme/homme,
- une perspective d'évolution de carrière construite sur une éventuelle performance future, sans reconnaissance de l'activité actuelle,



- Sans oublier la disponibilité totale au service de l'entreprise, mais souvent au détriment de sa famille, quand ce n'est pas sa santé,

- Mais aussi une gestion industrielle calamiteuse, justifiée par l'appât du gain financier, sans aucune prise en compte ni des évolutions, des besoins et désirs de la société, ni des limites de notre environnement.

« Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne [...] alors on devient militant, fort et engagé. »

(extrait du livre « Indignez-vous ! » de Stéphane Hessel)

**Ingénieurs & cadres,
Indignez-vous !**

Votez SUD au 3^{ème} collège !

